

Renfort temporaire pour l'exploitation du barrage de Naussac

Afin d'apporter un renfort temporaire sur un aspect particulier de l'exploitation du barrage de Naussac, il est proposé de recruter pour six mois, renouvelable pour la même durée, un(e) automaticien(ne) (agent de catégorie B sur le grade de technicien principal de seconde classe) qui sera chargé(e), en collaboration avec le chargé d'opération sur site à Naussac et sous la responsabilité du chef du service :

- de représenter de manière synthétique les différents éléments du contrôle-commande,
- d'identifier les sources/risques de dysfonctionnements des programmes automatés,
- d'apporter les corrections nécessaires, en tant que de besoin,
- de proposer d'éventuelles évolutions des algorithmes,
- de garantir la maintenance des matériels d'automatisme et veiller au paramétrage des réseaux informatiques, internet et VPN.

Cet agent interviendra également en accompagnement du chargé d'opération sur site à Naussac dans la gestion courante de l'ouvrage.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Recrutement d'un apprenti au sein du service « Dignes »

Dans le cadre de la démarche d'optimisation de la gestion des ouvrages de protection contre les inondations, et en lien plus particulièrement avec la délégation à l'Etablissement de la gestion de digues non domaniales, il est proposé, le recrutement à compter du 26 octobre 2020 et pour une année académique d'un apprenti de niveau d'étude Bac+4 ou supérieur, venant au sein du service « Dignes » en support sur les différents volets de cette gestion.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.

Recrutement au titre de l'accroissement temporaire d'activité pour le contrat territorial Allier alluvial

La chargée de mission du Contrat territorial Allier alluvial a fait part de son souhait de ne pas continuer sa mission au sein de l'Etablissement au-delà du 31 décembre 2020. Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser, au titre de l'accroissement temporaire d'activités, le recrutement pour un an, à compter du 1^{er} décembre 2020, d'un agent de catégorie A (contrat d'ingénieur), ceci afin d'assurer un tuilage sur les missions de cet agent et en suivant, de finaliser le bilan du contrat territorial en cours puis rédiger la future programmation. Le poste est basé à CLERMONT-FERRAND.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.